



COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 15 Octobre 2021

15 membres présents : BLANCHARD K., BODIN L., BOUTEGOURD J., CAILLAUD G., CHARRIER J., GALLIEN C., HALENCAK C., MONCHAUX F., ONDET X., PARAT G., PROUTEAU F., PROUTEAU N., SOUBISE M., THEODET N. (visio) et VERRINE P.

8 membres excusés : ALBERT E., GAUDIN D., GROUARD C., LEFEUVRE B., LEMAIRE D., MORESVE D., PIMBERT F. et THEODET A.

Le Président Jean Charrier ouvre la séance à 18h30 en s'excusant de ne pas s'être assuré de la présence de Bernadette LEFEUVRE (trésorière) et Dany LEMAIRE (président de Nouâtre triathlon) en vacances sportives.

Il propose une réunion avec galette le 14 Janvier pour faire le bilan des licences, un bilan financier précis et pour préparer la rando de Mars.

- Retour sur les épreuves

La séance s'ouvre par un résumé des épreuves faites par les adhérents et licenciés : Tours, Le Mans, Embrun, Royan, La Ferté Bernard, l'Aiguillon ... sur différents formats allant du S au L en passant par des épreuves par équipe.

- Renouvellement licences / adhésions

Le coût des licences est fixé à 40 € pour les licences « dirigeants » et à 103 € pour ceux qui souhaitent prendre une licence « compétition ».

Coûts auxquels il faudra ajouter la cotisation club qui est maintenue à 15 €.

Jean précise qu'à ce jour, la trésorerie du club s'élève à 1539,61 €.

- Rando vélo

La date est maintenue au dernier week-end de mars, donc le dimanche 27 mars 2022.

- 3 circuits vélo seront au programme : 1 parcours familial et 2 parcours sportifs entre 10 et 50 km (Tarif 6 € ; 2 € pour les -16 ans, gratuit pour les -12 ans)
- 2 circuits pédestres pour les randonneurs : 6 et 12 km (Tarif 4 €)

- Projet Duathlon

La priorité est donnée à l'organisation du triathlon de Nouâtre pour 2022 après 2 années d'absence dues à la situation sanitaire. Le projet de Duathlon sera à évoquer pour 2023 lors de la réunion du 14 janvier prochain.

- Questions diverses / Informations / Parole aux invités

- Nicolas Théodet se propose d'ouvrir et d'administrer un compte Instagram pour donner de la visibilité au club sur les épreuves faites par nos adhérents en complément de ce qui est fait sur notre site Internet et sur notre page Facebook.
- Parole est donnée à M. Dubois Christophe, représentant de la mairie de Nouâtre.

L'Assemblée Générale est clôturée à 19h45 par un moment de convivialité.